

**Par dépôt électronique et courriel et messenger**

Le 22 novembre 2018

Me Véronique Dubois, secrétaire  
Régie de l'énergie  
Tour de la Bourse  
800, rue du Square-Victoria  
Bureau 2.55  
Montréal (Québec) H4Z 1A2

**Yves Fréchette**  
Avocat  
Hydro-Québec  
Vice-présidence – Affaires juridiques

75, boul. René-Lévesque Ouest,  
4e étage  
Montréal (Québec) H2Z 1A4  
Tél. : 514 289-2211, poste 6925  
Télec. : 514 289-2007  
C. élec. : frechette.yves@hydro.qc.ca

OBJET : Demande du Transporteur de modification des tarifs et conditions  
des services de transport pour l'année 2019  
Votre dossier : R-4058-2018  
Notre dossier : R055967 YF

---

Chère consœur,

Hydro-Québec, dans ses activités de transport d'électricité (le « Transporteur ») dépose ses réponses à la demande de renseignements no 4 de la Régie de l'énergie concernant le volet tarifaire, dans le dossier décrit en rubrique. Ces réponses sont consignées à la pièce HQT-13, Document 1.4 dont les originaux suivront sous peu.

Le Transporteur dépose également la pièce révisée HQT-13, Document 2.1 concernant la demande de renseignements de l'intervenant AHQ-ARQ<sup>1</sup>. La liste des pièces révisée, à sa section de suivi, décrit les révisions effectuées.

Par ailleurs, il souhaite informer la Régie d'une modification à la composition du panel 3 (coût du service, planification du réseau de transport et commercialisation), dont il retire M<sup>me</sup> Marie-Josée Roby. Toute question relative aux tableaux 7 et 8 de la pièce HQT-9, Document 1, portant sur la planification du réseau de transport, pourra être posée à M<sup>me</sup> Roby dans le cadre de sa participation au panel 2 (efficacité et maintenance).

Veuillez recevoir, chère consœur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

(s) *Yves Fréchette*

Yves Fréchette

P.j.

---

<sup>1</sup> Contrairement à ce qui était annoncé dans notre lettre du 21 novembre 2018, les réponses à l'intervenant AQCIE-CIFQ sont conformes.